



19/05/2022 / Clôturé depuis 1913 jours

## Informations générales

<b>Date de parution</b> 18/01/2017	<b>Date de clôture</b> 21/02/2017
<b>Localisation</b> 16 rue Thouin, 75005 Paris   Département : <a href="#">Paris (75)</a>	<b>Secteur d'activité</b> Etanchéité

## Acheteur public

VILLE DE PARIS

Adresse : 4 PL DE L HOTEL DE VILLE, 75004 PARIS

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

## Description du marché

Travaux de réfection du grand bassin de la piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris. Le présent marché ne concerne que les travaux d'étanchéité et de carrelage.

## Cautionnement

Une retenue de 5% (cinq pour cent) est appliquée sur le montant du marché. Elle est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance. La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande (

## Financement

Prestations financées par le budget d'investissement de la Ville de Paris. Possibilité de céder ou nantir des créances résultant du marché. Marché traité à prix global et forfaitaire. Prix fermes et actualisables. Règlement par virement au compte du titulaire. Délai global de paiement : trente jours maximum conformément à l'article 1er du décret no 2013-269 du 29 mars 2013. Sauf renoncement porté à l'acte d'engagement, une avance de 15% (quinze pour cent) du montant initial du marché est versée au titulaire. Tout versement d'acompte s'effectue dans le cadre des dispositions prévues par l'article 114 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics sur la base des prestations réellement effectuées. La périodicité des acomptes est mensuelle.

## Forme Juridique

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. Le pouvoir adjudicateur n'entend pas imposer de forme au groupement éventuel de l'attributaire. Cependant, pour l'exécution du marché, le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Si le candidat retenu ne respecte pas cette dernière condition, il devra obligatoirement s'y conformer dans le cadre d'une mise au point avant la notification du marché. Par ailleurs, il est interdit aux candidats de présenter, pour le marché

plusieurs offres en agissant à la fois :1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;2° En qualité de membres de plusieurs groupements.

## Situation Juridique

Se référer à l'article 3.1 du règlement de la consultation no2017V12025260.

## Caractéristiques

Les travaux prévus sur le grand bassin au marché consistent en : - Installation de chantier - Démolition et évacuation du carrelage du bassin (radier & bajoyers) et des goulottes - Dépose des chapes horizontales et verticales - Traitement des fissures et des carottages du bassin - Traitement des joints de dilatation - Réfection des chapes (ragréage) et création d'un congé périphérique - Réfection du revêtement d'étanchéité et du carrelage du bassin y compris du puisard et de la vidange. - Réfection des goulottes - Découpe du radier et condamnation du collecteur et des grilles de refoulement - Réalisation des carottages dans les bajoyers pour la pose des bouches de refoulement (y compris traitement de l'étanchéité des canalisations et des bouches) - Réalisation des carottages dans les bajoyers pour la création de grilles d'aspiration latérale (y compris raccordement au réseau de filtration) - Dépose et remplacement des bouches pour balai aspirateur (y compris raccordement au réseau de filtration) - Dépose et remplacement de la bouche de prise d'échantillon (y compris raccordement au réseau de filtration) - Dépose et remplacement de la grille de fond de bassin (vidange et aspiration) - Pose du carrelage de bassin (radier, congé et bajoyers) - Mise en oeuvre des goulottes avec création de carottages pour les nouveaux avaloirs - Dépose et repose du système de surveillance anti noyade - Traitement de l'étanchéité de l'ensemble des traversées de la structure bassin, des grilles, des bouches et des caméras. - Remise en état des lieux.

## Conditions économiques et financières

Se référer à l'article 3.1 du règlement de la consultation no2017V12025260.

## Conditions techniques

Se référer à l'article 3.1 du règlement de la consultation no2017V12025260.

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour VILLE DE PARIS	Marchés ouverts dans l'activité Etanchéité
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.